

Dossier de demande de bourse Fondation des Maristes de Puylata - 2026

Conformément à sa mission de soutien à l'éducation et à la formation des jeunes, la Fondation des Maristes de Puylata (FMP) a mis en place, depuis 2025, un programme de bourses destiné à accompagner des élèves de Sainte-Marie Lyon souhaitant poursuivre leurs études au sein de MADE iN Sainte-Marie Lyon. Ce dispositif vise à favoriser l'accès aux études supérieures en associant un soutien financier à un accompagnement personnalisé des étudiants intégrant l'un des Bachelors de MADE iN Sainte-Marie Lyon. Au-delà de l'aide financière accordée, la Fondation souhaite inscrire ce soutien dans une relation d'accompagnement. Chaque étudiant bénéficiaire est ainsi invité à bénéficier d'un parrainage, assuré par un administrateur de la Fondation, un membre du Comité des Sages, ou la Déléguée générale de la Fondation.

Conditions générales d'attribution

Est éligible à cette bourse d'études :

- élève de terminale, scolarisé à Sainte-Marie Lyon ayant validé son année par l'obtention du Baccalauréat qui intègre MADE iN en première année dans l'un des programmes suivants :
 - Bachelor Design d'Espace Mobilier & Micro Architecture,
 - Bachelor Management, Parcours Innovation.
- étudiant(e) de MADE iN en 2^{nde} ou 3^{ème} et ancien élève de Sainte-Marie Lyon, et rencontre des difficultés suite à un changement de situation financière, dans l'un des programmes suivants :
 - Bachelor Design d'Espace Mobilier & Micro Architecture,
 - Bachelor Management, Parcours Innovation,
 - Bachelor Création Numérique.
- étudiant(e) en réorientation après une première année d'études et ancien élève de Sainte-Marie Lyon, et souhaite intégrer MADE iN Sainte-Marie Lyon en première année..

Le montant total des ressources de la famille pris en compte est l'ensemble des ressources du foyer fiscal.

Le revenu par part est calculé en divisant le revenu fiscal de référence mentionné par l'avis d'imposition 2025 par le nombre de parts fiscales du foyer.

L'engagement est renouvelable si les conditions d'attribution financière sont maintenues (CROUS) sur 3 ans pendant tout le parcours académique. Ce dossier et les informations qu'il contient sont confidentiels. Il n'est constitué qu'à des fins d'évaluation de la situation financière du demandeur.

Le barème d'attribution de la bourse est établi en fonction du budget et du nombre de demandes ; il peut varier d'une année à l'autre. La bourse est accordée pour une année scolaire. Elle peut être cumulée avec d'autres aides (bourse CROUS par exemple). Elle peut être renouvelée via une nouvelle demande.

L'étude des dossiers est assurée par une commission mixte composée :

- d'un membre du Bureau de la FMP,
- d'un membre du Comité des Sages de la FMP,
- de la Déléguée Générale de la FMP,
- du Chef d'établissement de Sainte-Marie Lyon,
- de la Directrice de MADE iN Sainte-Marie Lyon.

Cette commission se réunira le 26 juillet 2026.

Cette bourse est attribuée sur critères sociaux et académiques, et implique un engagement du bénéficiaire à contribuer à des actions à visée pédagogique, telles que le tutorat d'autres étudiants ou toute autre mission définie par la fondation.

Pièces à joindre au dossier

- ☐ Lettre de motivation
- ☐ Bulletins scolaires de terminale
- ☐ Dernier avis d'imposition des parents
- ☐ Copie du prêt pour les étudiants concernés
- ☐ Attestation d'éligibilité à la bourse du CROUS

Date limite de dépôt : 25 juin 2026

Toute demande parvenue après cette date ne sera pas traitée.

Veuillez compléter ce formulaire en lettres capitales d'imprimerie. La demande ne sera prise en compte qu'après réception du présent dossier rempli et signé accompagné des différentes pièces demandées.

Informations

L'ELEVE

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Date et lieu de naissance :

Téléphone :

Email :

RESPONSABLE 1

Nom :

Prénom :

Profession :

Situation familiale : ☐ Mariée ☐ Divorcée ☐ Célibataire

Adresse :

Ville :

Code postal :

Date et lieu de naissance :

Téléphone :

Email :

Responsable financier de l'élève : ☐ Oui ☐ Non

RESPONSABLE 2

Nom :

Prénom :

Profession :

Situation familiale : ☐ Marié ☐ Divorcé ☐ Célibataire

Adresse :

Ville :

Code postal :

Date et lieu de naissance :

Téléphone :

Email :

Responsable financier de l'élève : ☐ Oui ☐ Non

CHARGES DE LA FAMILLE

Autre enfant à charge dans l'enseignement supérieur : ☐ Oui ☐ Non Nombre :

Autre enfant à charge hors enseignement supérieur : ☐ Oui ☐ Non Nombre :

Parent élevant seul(e) un ou plusieurs enfants : ☐ Oui ☐ Non Nombre :

CHARGES DE L'ÉTUDIANT(E)

Éloignement du domicile familial : ☐ 0 à 100km ☐ 100 à 250km ☐ 250km et +

Étudiant(e) ayant un loyer pour son logement : ☐ Oui ☐ Non

Montant du loyer :

Étudiant(e) ayant un abonnement pour les transports en commun : ☐ Oui ☐ Non

Montant de l'abonnement :

Étudiant(e) en situation de handicap : ☐ Oui ☐ Non

Étudiant(e) ayant souscrit à un ou plusieurs prêts étudiants : ☐ Oui ☐ Non Nombre :

Montant du ou des prêts étudiants souscrits :

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je certifie l'exactitude de tous les renseignements portés sur le présent document sachant que toute erreur ou omission peut entraîner le rejet de la demande ou le retrait de toute aide.

L'ELEVE

Signature précédée de la mention
« *Lu et approuvé* »

LE RESPONSABLE FINANCIER

Signature précédée de la mention
« *Lu et approuvé* »